



**LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE BRETAGNE**

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1,
Vu le décret n°2018-105 modifié du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 27 novembre 2023 portant sur la mise en place de comités de sélection et sur le nombre de membres par comités,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 11 mars 2024 fixant la composition nominative des comités de sélection,
Vu le règlement intérieur du comité de sélection pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Ville et Territoires (VT),

ARRETE

Article 1^{er} : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline VT est fixée à 10 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline VT est fixée comme suit :

ENSA BRETAGNE	
Références des fiches de poste : 2023-1422664	
Discipline : VT-UPU	

Membres appartenant à l'établissement					
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Discipline
1	Mr	DE BONDUWE	Erwan	MCF	VT
2	Mr	PENFORNIS	Sébastien	MCF	VT
3	Mme	ZAMANT	Véronique	MCF	VT
4	Mr	CHABRIAC	Pierre-Antoine	MCF	STA
5	Mr	HUITOREL	Gaël	MCF	TPCAU

Membres extérieurs à l'établissement					
6	Mme	D'ORAZIO	Anne	MCF	VT
7	Mme	GUTH	Sabine	MCF	VT
8	Mme	BOYADJIAN	Anne	MCF	TPCAU
9	Mme	GUEST	Miléna	MCF	VT
10	Mr	TRIBOUT	Silvère	MCF	Géographie

Article 3 : Madame Véronique ZAMANT, Maître de Conférences, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

Article 4 : Monsieur Silvère TRIBOUT, Maître de Conférences, est désignée en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

Article 5 : Le comité de sélection fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2024, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidat(e)s retenu(e)s, il est mis fin au comité de sélection.

Article 6 : Les services administratifs de l'ENSA Bretagne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 22 mars 2024

Le Directeur,

Didier BRIAND

